

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1861/SG/FP mettant à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes un attaché de Préfecture pour servir au District de Djibouti.

n° 75-1861/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
1 octobre 1975

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1975

Date du numéro
10 novembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. Duchamp René, attaché de Préfecture de 2° classe, 2° échelon, est, pour compter du 2 septembre 1975, date de son arrivé dans le Territoire, mis à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes, pour servir au District de Djibouti.